Fédération Française de la
Construction Passive
31 rue de la Vedette
67700 SAVERNE

Saverne, le 3 décembre 2014

Rapport moral du Président à l'A.G. du 3 décembre 2014 à 16 heures
au siège à 67700 SAVERNE 31 rue de la vedette

Par M. Tremsal, Président
relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014

Chers membres et adhérents,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échanges.

Je tiens d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de la Fédération qui, je vous le rappelle, poursuit les buts suivants : promouvoir et faciliter l'application du concept de la construction passive dans les métiers de la construction afin de permettre sa mise en œuvre rapidement et à grande échelle. La mise en œuvre de ce concept doit contribuer aux efforts pour la sauvegarde de l'environnement en s'affranchissant du coût de l'énergie.

Je vous rappelle que l'association, fondée le 4 mai 2012, se compose :

- des membres fondateurs au nombre de 7, seuls habilités à prendre des décisions selon l'article 6 des statuts,
- de membres adhérents assujettis à une cotisation, avec une voix consultative,
- de membres bienfaiteurs apportant un soutien financier, leur voix n'étant également que consultative.

Nos efforts sont couronnés de succès, puisque 79 entreprises ou administrations nous ont déjà rejoints, passionnées par la découverte d'horizons nouveaux.

Instruit par l'expérience, je proposerai au conseil d'administration de veiller, de temps à autre, et sans être importun, à prendre les orientations nécessaires au développement.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, nous avons entre autres mis en place une fois par mois, les mercredis de la Fédé, dont vous connaissez le succès. Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Je vais, après vous avoir exposé le rapport d'activité 2013, vous donner la parole pour enrichir encore les débats.

Ensuite, le comptable de notre association vous présentera son rapport financier, avant de passer aux différents votes.

Chers membres et adhérents, je vous remercie